

Migrations hors et vers le Niger : Une analyse selon le genre

Hamidou Issaka Maga

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2011/18

Série sur genre et migration *Module démographique et économique*



CARIM

Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – Série sur genre et migration module démographique et économique CARIM-AS 2011/18

Migrations hors et vers le Niger : Une analyse selon le genre

Hamidou Issaka Maga

Démographe-sociologue, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

Cette publication fait partie d'une série de publications sur genre et migration préparées pour le CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée à Florence : "Genre et migration dans les pays de l'Afrique subsaharienne et au Sud et à l'Est de la Méditerranée" (18-19 octobre 2010).

Cette série sera ensuite discutée à l'occasion de deux rencontres entre décideurs politiques et experts au cours de l'hiver 2011, dont les conclusions seront également publiées.

L'ensemble des travaux sur genre et migration est disponible à l'adresse suivante : http://www.carim.org/ql/GenreEtMigration

© 2011, Institut universitaire européen Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [titre], série : "CARIM AS", [n° de série], Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI): Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen Badia Fiesolana I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI) Italie

http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/ http://www.carim.org/Publications/ http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp

CARIM

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes

provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales

Centre Robert Schuman

Institut universitaire européen (IUE)

Convento

Via delle Fontanelle 19

50014 San Domenico di Fiesole

Italie

Tél: +39 055 46 85 878 Fax: +39 055 46 85 755

Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

http://www.eui.eu/RSCAS/

Résumé

L'étude des migrations selon le genre s'impose en ce sens qu'elle permet de mettre en évidence certaines inégalités et iniquités entre hommes et femmes, ainsi que les progrès accomplis ou non vers leur réduction. Ainsi, la présente étude portant sur les migrations internationales hors et vers le Niger a permis de faire ressortir certains faits intéressants montrant notamment que, concernant l'immigration, les femmes sont également concernées et peuvent poursuivre leurs propres objectifs dans le domaine de la mobilité internationale. Concernant la population nigérienne résidente dans les pays de l'OCDE, la proportion des femmes se rapproche de celle des hommes en France (49%), principale destination de la zone, pour 66% des émigrants nigériens ; une forte présence féminine (43%) est également observée pour l'ensemble des pays membres. Cependant, au niveau du marché de travail de cet espace développé, les femmes ne représentent que 35% de l'effectif des actifs employés. Par rapport à la situation dans l'emploi, les émigrées nigériennes montrent une situation très défavorisée : le taux d'activité selon le sexe diffère largement en passant de 74% parmi les hommes à 59% chez les femmes ; le taux de chômage est même plus défavorisant en atteignant 25% pour les femmes (vs 15% chez les hommes). Enfin, elles occupent principalement des emplois peu qualifiés : 58% travaillent dans les secteurs de la santé, du travail social, de l'éducation et d'autres services. S'agissant de la population étrangère résidente au Niger, les résultats suivants méritent d'être soulignés : l'effectif des femmes est très proche de celui des hommes. De même, certaines provenances géographiques principales sont dominées par les femmes (Togo, Ghana et Bénin) lesquelles sont devenues progressivement plus nombreuses en ville que les hommes. Par ailleurs, elles s'intéressent de plus en plus au marché de travail même si la majorité d'entre elles sont encore sans emploi. Quant à leur profil socioéconomique, elles ont un faible niveau d'éducation et sont employées principalement dans des occupations peu qualifiées.

Abstract

A gender approach in migration studies shows the inequalities between the sexes and the evolution of these inequalities. This study focuses on the gender dimension in international migration in and from Niger and aspects of Nigerien migration pertaining to this. As far as emigration patterns are concerned, women seem to have, today, the same propensity to emigrate and independent emigration has been rising among them. In OECD countries, Niger women represent 43% of all emigrants, 49% in France, the OECD country which hosts the majority of Nigerian emigrants (66%). However, their socio-economic profile shows that women represent only 35% of the total active Nigerien population. In the labour market, meanwhile, Nigerien women are in a very disadvantaged position with respect to their male counterparts: the activity rate equals 74% for men and drops to 59% among women; the rate of unemployment is 25% for women and 15% for men. Finally, Nigerien women residing in OECD countries are mainly employed in low-skilled occupations : 58%, indeed, are concentrated in the health, social work, education and other service sectors. As to foreign nationals residing in Niger, there is gender parity, and some foreign communities (e.g. Togo, Ghana and Benin) are made up predominantly of women. Women have gradually acquired increasing importance in urban centers, where their participation in the labor market is rapidly increasing. As to their profile, female foreign nationals in Niger tend to be poorly-educated and are employed in low-skilled occupations.

Introduction

Selon plusieurs sources, la migration internationale n'est pas un domaine dominé principalement par les hommes contrairement à des idées reçues. En effet, les données internationales globales révèlent que la migration féminine est tout aussi importante que celle des hommes, voire prépondérante dans certains pays ou pour certaines destinations (FNUP, 2006). En 2005, la proportion des migrantes étaient même plus élevée que celles des hommes « dans toutes les régions du monde excepté l'Afrique et l'Asie » d'une manière globale, mais avec quelques désavantages pour les femmes dans certains pays de ces deux continents (FNUP, 2006). Dans les régions développées comme celle de l'Amérique du Nord, depuis 1930, les immigrantes ont toujours été numériquement plus importantes que les immigrants de sexe masculin. Dans certains pays en développement, des situations similaires ont également été observées, comme en Indonésie où, entre 2000 et 2003, parmi les migrants partis chercher du travail à l'étranger, la proportion des femmes était de l'ordre de 79% contre 21% pour les hommes (FNUP, 2006). Au niveau de plusieurs autres pays du monde et selon certaines destinations nationales ou continentales, on peut également trouver des situations où les migrantes dominent.

Sur le plan des échanges migratoires entre pays qui intéressent la présente étude, l'expression « féminisation des migrations » renvoie à plusieurs aspects : l'augmentation de la proportion des femmes dans les flux et les stocks de migrants internationaux, l'acquisition par les femmes d'une certaine autonomie dans leurs décisions de migrer vers d'autres pays indépendamment de celles des hommes ou sans accord nécessaire des parents, l'augmentation de la proportion de migrantes occupant un emploi rémunéré dans les pays d'accueil, la participation accrue des femmes dans le transfert de fonds ou de capitaux des pays d'accueil vers les pays d'origine des migrants, etc. (FNUP, 2006). On a également des cas, comme au Pérou, où ce sont les hommes qui rejoignent leur conjointe installée dans un autre pays. Ainsi, la migration des femmes n'est pas toujours subordonnée à celle de leur mari (PNUD, 2009 : 28). Il s'agit également là de nouvelles tendances de la féminisation des migrations qui se développent.

Il importe de souligner que le processus de féminisation de la migration internationale et ses problèmes connexes n'est pas un thème abondamment traité dans les sciences sociales (Dianka, 2007:17), et il n'occupe qu'une place relativement modeste dans l'agenda international par rapport à certaines thématiques (FNUP, 2006: 1). D'où la nécessité de conduire des études au niveau des pays, en vue d'une part, de mieux cerner ce phénomène migratoire dans sa temporalité et sa diversité spatiale qui met en évidence des variations économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales nationales, régionales voire continentales. Et, d'autre part, de fournir des informations et analyses d'aide à des décisions et mesures diverses en matière d'égalité et d'équité du genre, dans le cadre de l'emploi, de l'éducation, de la gestion de la famille, etc.

La présente étude examine spécifiquement le cas du Niger sur la base des questionnements suivants :

- comment a évolué la part des femmes et des hommes dans les migrations vers (immigration) et hors (émigration) de ce pays ?
- comment la physionomie de la migration en fonction du genre a-t-elle évoluée en termes spatiaux (pays d'origine et d'accueil, milieu de résidence des migrants au Niger) ?
- quelles sont les caractéristiques socioéconomiques par sexe des migrants et comment ont-elles évoluées ?

A l'instar des expériences vécues par plusieurs pays africains et du monde, l'étude part d'une féminisation croissante des migrations internationales ainsi que de changements significatifs en matière d'éducation et d'emploi des immigrantes au Niger. Car les femmes sont, en règle générale, moins favorisées que les hommes dans les domaines de l'emploi et de l'éducation, mais des processus d'amélioration sont censés s'opérer graduellement, comme cela a été observé dans d'autres pays et

régions du monde (FNUP, 2006). Au niveau de l'immigration internationale vers le Niger, l'étude s'intéresse également à la répartition spatiale (urbain/rural) des migrants, en présupposant que du fait qu'elles ont tendance à offrir une diversité d'opportunités de travail, les villes sont relativement plus attractives que le milieu rural, pour les migrants des deux sexes.

Pour répondre à ces questions et vérifier les hypothèses, l'étude se base sur des données de deux recensements du Niger (1988 et 2001) et sur des statistiques de pays de destination.

1. La population étrangère au Niger par sexe

La présente section examine les dynamiques de la population étrangère au Niger selon le sexe ainsi que sa répartition par grands groupes d'âge et principales zones de provenance. Avant d'entamer les analyses, quelques précisions conceptuelles s'imposent concernant la population cible issue des RGPH (Recensement Général de la Population et de l'Habitat) du Niger. La population étrangère retenue dans cette étude concerne tous les résidents étrangers recensés dans le pays et qui sont nés à l'étranger, autrement dit, qui ne sont pas Nigériens à la date du recensement. Par résidents étrangers, il faut entendre toute personne née à l'étranger qui vit au Niger depuis au moins 6 mois ou qui a l'intention d'y résider au-delà de cette durée (BCR, 2005). Les enfants nés au Niger de parents étrangers ne sont normalement pas inclus dans la population étrangère.

1.1 Effectifs absolus et relatifs : les femmes sont aussi nombreuses que les hommes

En termes absolus, l'effectif de la population étrangère résidente au Niger est faible car elle est inférieure à 1% de la population totale du Niger. Cet effectif a augmenté très lentement en passant de 52 415 à 54 530, respectivement de 1988 à 2001, soit un accroissement intercensitaire absolu très faible qui est inférieur à 6 500 personnes en 11 ans (tableau 1). En termes relatifs, la proportion de la population étrangère sur la population totale résidente au Niger a même diminuée en passant de 0,7% en 1988 à 0,5% en 2001¹.

Tableau 1 : Population étrangère résidente au Niger par sexe, 1988 et 2001

Covo	19	88	2001		
Sexe	Effectif	%	Effectif	%	
Masculin	26 684	50,9	28 093	51,5	
Féminin	25 731	49,1	26 437	48,5	
Total	52 415	100,0	54 530 100,0		
% sur la population résidente totale	0,	7	0,	.5	

Source : Exploitation par l'auteur des bases de données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (années 1988 et 2001)

En tenant compte de la répartition par sexe, il ressort clairement que les effectifs féminins sont très proches de ceux des hommes qui sont légèrement supérieurs, quelles que soient les années. Ainsi, comme le suggèrent les données internationales analysées par les Nations Unies (FNUP, 2006), la migration internationale n'est pas ou n'est plus un domaine exclusif des hommes, bien que les motifs de cette mobilité diffèrent selon le sexe et les pays. En ce qui concerne les femmes, la migration d'accompagnement reste dominante au niveau international, même si pour certaines destinations, les

¹ En incluant également les enfants nés au Niger de parents étrangers, la population étrangère résidente a baissé aussi sur la période considérée, en passant de 100 160 à 88 067, ou de 1,4% à 0,8% comme pourcentage sur la population totale résidente au Niger.

effectifs des femmes migrantes sont quelques fois plus importants que ceux des hommes (FNUP, 2006). Pour le Niger, les femmes étrangères résidentes mariées représentaient 58% en 1988 et 62% en 2001 de l'effectif total des étrangères (tout état matrimonial confondu), contre respectivement 55% et 56% chez les hommes. Ces différences de proportion de mariés selon le sexe sont dues probablement à la pratique de la polygamie par les étrangers comme par les Nigériens.

1.2. Structure selon les grands groupes d'âges : une population adulte

En 2001, la répartition globale par sexe de la population étrangère se reflète au niveau de la population en âge de travailler (15-64 ans) où la proportion des hommes est également légèrement supérieure (moins de 5%) à celle des femmes. Par contre, s'agissant de la population âgée de moins de 15 ans, ce sont les adolescentes qui sont nettement plus nombreuses. De même, au niveau des personnes âgées (65 ans et plus), on observe plus de 60% d'hommes contre moins de 40% de femmes, alors que généralement, c'est le contraire qui est observé du fait de la surmortalité masculine aux âges avancés (tableau 2).

Tableau 2 : Population étrangère résidente au Niger par sexe et grands groupes d'âge, 1988 et 2001

A 4 -	C	Grands groupes d'âge										
Année	Sexe	Moins 15 ans	15-64 ans	n.d.	Total							
	(a) Effectif											
	Masculin	4 272	20 885	940	587	26 684						
1988	Féminin	4 917	19 770	525	519	25 731						
	Total	9 189	40 655	1 465	1 106	52 415						
	Masculin	3 818	23 254	1 020	1	28 093						
2001	Féminin	4 600	21 164	673	0	26 437						
	Total	8 418	44 418	1 693	1	54 530						
		(b) En % (par c	olonne)								
A 6 a	Come		Grands gro	upes d'âge		Total						
Année	Sexe	Moins 15 ans	15-64 ans	65 ans et +	n.d.	1 Otal						
	Masculin	46,5	51,4	64,2	53,1	50,9						
1988	Féminin	53,5	48,6	35,8	46,9	49,1						
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0						
	Masculin	45,4	52,4	60,2	100,0	51,5						
2001	Féminin	54,6	47,6	39,8	0,0	48,5						
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0						

Source : Exploitation par l'auteur des bases de données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (années 1988 et 2001)

1.3. Principales zones géographiques de provenance : quelques provenances largement féminisées

En 2001, quel que soit le sexe, le continent africain constitue la principale zone de provenance des étrangers résidant au Niger : environ 96% des étrangers sont des Africains (tableau 3b) et principalement issus de l'Afrique de l'Ouest (tableau 4). Les Européens constituent la principale minorité étrangère.

Tableau 3 : Population étrangère résidente au Niger par sexe et nationalité, 1988 et 2001

A 6 -	C	Nationalité										
Année	Sexe	Africains	Européens	Américains	Asiatiques	Océanie	n.d.	Total				
				(a) Effectif								
	Masculin	24 719	1 399	197	181	18	170	26 684				
1988	Féminin	23 991	1 161	236	90	16	237	25 731				
	Total	48 710	2 560	433	271	34	407	52 415				
	Masculin	26 794	435	126	163	8	567	28 093				
2001	Féminin	25 330	346	160	91	9	501	26 437				
	Total	52 124	781	286	254	17	1 068	54 530				
			(b) E	n % (par ligr	ne)							
Année	Sexe		Nationalité					Total				
Aimee	Sexe	Africains	Européens	Américains	Asiatiques	Océanie	n.d.	10441				
	Masculin	92,6	5,2	0,7	0,7	0,1	0,6	100,0				
1988	Féminin	93,2	4,5	0,9	0,3	0,1	0,9	100,0				
	Total	92,9	4,9	0,8	0,5	0,1	0,8	100,0				
	Masculin	95,4	1,5	0,4	0,6	0,0	2,0	100,0				
2001	Féminin	95,8	1,3	0,6	0,3	0,0	1,9	100,0				
	Total	95,6	1,4	0,5	0,5	0,0	2,0	100,0				
			(c) En	% (par color	nne)							
Année	Sexe			Nationa	llité			Total				
Aimee	Sexe	Africains	Européens	Américains	Asiatiques	Océanie	n.d.	Totai				
	Masculin	50,7	54,6	45,5	66,8	52,9	41,8	50,9				
1988	Féminin	49,3	45,4	54,5	33,2	47,1	58,2	49,1				
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0				
	Masculin	51,4	55,7	44,1	64,2	47,1	53,1	51,5				
2001	Féminin	48,6	44,3	55,9	35,8	52,9	46,9	48,5				
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0				

Source : Exploitation par l'auteur des bases de données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (années 1988 et 2001)

Il est également intéressant de noter que, au niveau de certains principaux pays de provenance des étrangers, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes, contrairement à ce qui a été observé au niveau de l'ensemble du continent africain. Ces pays sont le Togo (69% de femmes), le Bénin (64% de femmes) et le Ghana (59%) (tableau 4). Ces résultats suggèrent que des femmes viendraient seules sans suivre un conjoint, mais à travers sans doute des réseaux relationnels. En fait, notre connaissance de la ville de Niamey nous permet également de savoir qu'il y a beaucoup de jeunes togolaises, béninoises et ghanéennes travaillant dans le secteur des services comme vendeuses, domestiques de maisons, serveuses de restaurant et bars, voire professionnelles du sexe sur certains sites miniers ou publics.

Tableau 4: Population étrangère résidente au Niger par sexe et pays de nationalité, 1988 et 2001

D 1 (1 11/		Sexe		T-00 400	
Pays de nationalité	Masculin	Féminin	Total	Effectifs	
Mali	54,2	45,8	100,0	15 439	
Nigéria	56,2	43,8	100,0	10 402	
Burkina Faso	62,7	37,3	100,0	8 180	
Bénin	36,1	63,9	100,0	7 977	
Togo	30,8	69,2	100,0	4 879	
Ghana	41,3	58,7	100,0	945	
Sénégal	68,2	31,8	100,0	449	
Côte Ivoire	53,2	46,8	100,0	380	
Guinée (Conakry)	62,2	37,8	100,0	135	
Sierra Leone	49,1	50,9	100,0	53	
Gambie	69,2	30,8	100,0	52	
Guinée-Bissau	63,6	36,4	100,0	33	
Libéria	70,6	29,4	100,0	17	
Cap Vert	86,7	13,3	100,0	15	
Autres Afrique	62,9	37,1	100,0	2 958	
Europe	55,7	44,3	100,0	781	
Amériques Nord et Sud	44,1	55,9	100,0	286	
Asie	64,2	35,8	100,0	254	
Océanie	47,1	52,9	100,0	17	
n.d.	53,1	46,9	100,0	1 068	
Total	51,5	48,5	100,0	54 320	

Source : Exploitation par l'auteur des bases de données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (années 1988 et 2001)

A l'instar d'autres pays du monde, et sur la base des résultats de cette section, on peut dire que l'immigration internationale est loin d'être un domaine exclusif du sexe masculin, car globalement on trouve presque autant d'hommes que de femmes. Par ailleurs, il y a un processus de « féminisation » dominante ou de « sur-féminisation » de l'immigration étrangère, au niveau spécifiquement de certaines provenances de la région ouest-africaine.

2. Caractéristiques socioéconomiques de la population étrangère par sexe

Dans la section suivante, plusieurs caractéristiques socioéconomiques de la population étrangère résidente au Niger sont présentées par sexe : le milieu de résidence, le niveau d'instruction, l'occupation professionnelle, la situation d'activité et celle dans l'emploi principal exercé.

2.1 Analyse de la population étrangère par le milieu de résidence : une féminisation urbaine de l'immigration

Le milieu de résidence concerne la répartition rurale et urbaine de la population étrangère. Les résultats suggèrent qu'il y a une féminisation accrue parmi la population étrangère en milieu urbain notamment puisque au sein la population étrangère vivant en milieu urbain en 2001, les femmes sont légèrement majoritaires, alors qu'en 1988 c'étaient les hommes (tableaux 5a et 5c). Ce changement

peut signifier que les femmes cherchent également des opportunités économiques d'où leur importance relative dans les villes.

Tableau 5 : Population étrangère résidant au Niger par sexe et milieu de résidence, 1988 et 2001

			Milieu de	résidence			
Année	Sexe	Commune urbaine de Niamey	Villes moyennes	Petites villes		Total	
			(a) Effect	tif			
	Masculin	15 433	1 477	1 272	8 502	26 684	
1988	Féminin	14 571	1 321	1 129	8 710	25 731	
	Total	30 004	2 798	2 401	17 212	52 415	
	Masculin	15 739	1 548	1 422	9 384	28 093	
2001	Féminin	15 842	1 633	1 638	7 324	26 437	
	Total	31 581	3 181	3 060	16 708	54 530	
			(b) En % (par	r ligne)			
			Milieu de	résidence			
Année	Sexe	Commune urbaine de Niamey	Villes moyennes	Petites villes	Milieu rural	Total	
	Masculin	57,8	5,5	4,8	31,9	100,0	
1988	Féminin	56,6	5,1	4,4	33,9	100,0	
	Total	57,2	5,3	4,6	32,8	100,0	
	Masculin	56,0	5,5	5,1	33,4	100,0	
2001	Féminin	59,9	6,2	6,2	27,7	100,0	
	Total	57,9	5,8	5,6	30,6	100,0	
			(c) En % (par	colonne)			
			Milieu de				
Année	Sexe	Commune urbaine de Niamey	Villes moyennes	Petites villes	Milieu rural	Total	
	Masculin	51,4	52,8	53,0	49,4	50,9	
1988	Féminin	48,6	47,2	47,0	50,6	49,1	
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
	Masculin	49,8	48,7	46,5	56,2	51,5	
2001	Féminin	50,2	51,3	53,5	43,8	48,5	
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Exploitation par l'auteur des bases de données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (années 1988 et 2001)

Cette analyse est corroborée par les chiffres du tableau 5b qui révèlent qu'au sein de la population étrangère par sexe, la proportion de femmes résidant dans la capitale et les autres villes s'est accrue et est devenue plus importante que celle des hommes en 2001, contrairement à 1988.

2.2 Analyse de la population étrangère par niveau d'instruction : les immigrantes sont relativement moins favorisées

Au Niger, les femmes étrangères sont moins instruites que les hommes (tableaux 6a et 6b). Cependant, on constate que le niveau d'instruction des immigrantes s'est globalement amélioré entre 1988 et 2001, puisque la proportion des non-instruites a baissé de 73% à 63% (tableau 6b). Toutefois, l'amélioration du niveau d'instruction ne concerne que le primaire et le secondaire.

Tableau 6 : Population étrangère résidant au Niger par sexe et niveau d'instruction, 1988 et 2001

				Nivea	au d'instr	uction				
Année	Sexe	Aucun niveau	Primaire	Secondaire	Ecole profess.	Niveau supérieur	Indéterminé	n.d.	Total	
(a) Effectif										
	Masculin	17 099	3 426	2 423	601	1 477	298	1 360	26 684	
1988	Féminin	18 834	2 784	1 715	308	652	69	1 369	25 731	
	Total	35 933	6 210	4 138	909	2 129	367	2 729	52 415	
	Masculin	13 547	3 437	2 839	353	1 409	336	6 172	28 093	
2001	Féminin	16 625	3 417	1 816	193	551	154	3 681	26 437	
	Total	30 172	6 854	4 655	546	1 960	490	9 853	54 530	
				(b) En %	(par ligno	e)				
				Nivea	au d'instr	uction				
Année	Sexe	Aucun niveau	Primaire	Secondaire	Ecole profess.	Niveau supérieur	Indéterminé	n.d.	Total	
	Masculin	64,1	12,8	9,1	2,3	5,5	1,1	5,1	100,0	
1988	Féminin	73,2	10,8	6,7	1,2	2,5	0,3	5,3	100,0	
	Total	68,6	11,8	7,9	1,7	4,1	0,7	5,2	100,0	
	Masculin	48,2	12,2	10,1	1,3	5,0	1,2	22,0	100,0	
2001	Féminin	62,9	12,9	6,9	0,7	2,1	0,6	13,9	100,0	
	Total	55,3	12,6	8,5	1,0	3,6	0,9	18,1	100,0	
				(c) En % (j	oar coloni	ne)				
				Nivea	au d'instr	uction				
Année	Sexe	Aucun niveau	Primaire	Secondaire	Ecole profess.	Niveau supérieur	Indéterminé	n.d.	Total	
	Masculin	47,6	55,2	58,6	66,1	69,4	81,2	49,8	50,9	
1988	Féminin	52,4	44,8	41,4	33,9	30,6	18,8	50,2	49,1	
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
	Masculin	44,9	50,1	61,0	64,7	71,9	68,6	62,6	51,5	
2001	Féminin	55,1	49,9	39,0	35,3	28,1	31,4	37,4	48,5	
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Exploitation par l'auteur des bases de données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (années 1988 et 2001)

2.3 Variations selon l'occupation professionnelle : le marché de travail se féminise un peu plus

Les analyses internationales mettant en évidence une certaine féminisation du marché du travail ou des emplois occupés (FNUP, 2006) se confirment également au Niger. En effet, entre 1988 et 2001, la proportion des femmes parmi les inactifs a baissé de 10 points de pourcentage en passant respectivement de 72% à 61% (tableau 7b). La réduction de la proportion des inactives s'est faite en faveur des postes dans les services, dans le secteur primaire et, dans une moindre mesure, des postes de manœuvres. On peut également signaler que les femmes dominent largement le secteur des services spécialisés (comme la restauration, la vente, la coiffure, etc.) (tableau 7c).

Tableau 7 : Population étrangère résidant au Niger par sexe et niveau d'occupation, 1988 et 2001

		Niveau d'occupation									Total
Année	Sexe	Respon- sables privés	Cadres	Employés	Spécialisés dans les services	Travailleurs du secteur primaire	Ouvriers spécialisés	Manœuvres	Autres occupations	Inactifs	
						Effectif					
	Masculin	1 559	600	109	622	6 517	4 633	5 826	764	6 054	26 684
1988	Féminin	359	202	41	965	441	377	4 531	383	18 432	25 731
	Total	1 918	802	150	1 587	6 958	5 010	10 357	1 147	24 486	52 415
	Masculin	599	466	375	4 751	6 770	4 169	1 476	924	8 563	28 093
2001	Féminin	192	152	197	6 383	1 501	763	920	273	16 056	26 437
	Total	791	618	572	11 134	8 271	4 932	2 396	1 197	24 619	54 530
					En %	% (par lign	ie)				
					Niv	eau d'occi	upation				Total
Année	Sexe	Respon- sables privés	Cadres	Employés	Spécialisés dans les services	Travailleurs du secteur primaire	Ouvriers spécialisés	Manœuvres	Autres occupations	Inactifs	
	Masculin	5,8	2,2	0,4	2,3	24,4	17,4	21,8	2,9	22,7	100,0
1988	Féminin	1,4	0,8	0,2	3,8	1,7	1,5	17,6	1,5	71,6	100,0
	Total	3,7	1,5	0,3	3,0	13,3	9,6	19,8	2,2	46,7	100,0
	Masculin	2,1	1,7	1,3	16,9	24,1	14,8	5,3	3,3	30,5	100,0
2001	Féminin	0,7	0,6	0,7	24,1	5,7	2,9	3,5	1,0	60,7	100,0
	Total	1,5	1,1	1,0	20,4	15,2	9,0	4,4	2,2	45,1	100,0
					En %	(par color	ne)				
					Niv	eau d'occi	upation				Total
Année	Sexe	Respon- sables privés	Cadres	Employés	Spécialisés dans les services	Travailleurs du secteur primaire	Ouvriers spécialisés	Manœuvres	Autres occupations	Inactifs	
	Masculin	81,3	74,8	72,7	39,2	93,7	92,5	56,3	66,6	24,7	50,9
1988	Féminin	18,7	25,2	27,3	60,8	6,3	7,5	43,7	33,4	75,3	49,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Masculin	75,7	75,4	65,6	42,7	81,9	84,5	61,6	77,2	34,8	51,5
2001	Féminin	24,3	24,6	34,4	57,3	18,1	15,5	38,4	22,8	65,2	48,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Exploitation par l'auteur des bases de données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (années 1988 et 2001)

3. Tendances de l'émigration du Niger par sexe

3.1 Quelques clarifications conceptuelles

Les émigrants nigériens sont les personnes résidant à l'extérieur du Niger depuis une certaine durée qui peut varier de 3 mois à 12 mois de résidence continue, selon la législation de chaque pays. Dans l'espace CEDEAO² (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), un migrant se définit comme toute personne qui se trouve dans un autre pays où il n'est pas citoyen pour une durée d'au moins 3 mois. A partir de cette durée, l'individu est astreint à prendre un titre de séjour ou de résidence, selon les procédures spécifiques à chaque pays³.

Certaines institutions internationales utilisent un mélange de critères qui concerne à la fois les statistiques produites par des recensements africains et les pays de l'OCDE⁴. Certains recensements africains se réfèrent à une **durée de séjour d'au moins 6 mois** en dehors de son pays de naissance pour considérer une personne comme un migrant. Tandis que les pays de l'OCDE utilisent la définition internationale du **migrant de longue durée** qui désigne « une personne qui se rend dans un pays autre que celui de résidence pour une période d'au moins un an (12 mois), de sorte que le pays de destination devient effectivement son nouveau pays de résidence habituelle. Par rapport à son pays de départ, la personne sera un émigrant de longue durée et par rapport au pays d'arrivée, elle sera un immigrant de longue durée » (Nations Unies, 1998).

On peut également trouver la terminologie de « **migrant de courte durée** » qui désigne « une personne qui se rend dans un pays autre que celui de sa résidence habituelle pour une période d'au moins trois mois mais de moins d'un an, à l'exception des cas où le déplacement est effectué à des fins de loisir, de vacances, de visites à des amis ou à des parents, d'affaires, de traitement médical ou de pèlerinage religieux. S'agissant des statistiques en matière de migrations internationales, le pays de destination est considéré comme le pays de résidence habituelle des migrants de courte durée pendant la période où ils y habitent » (OIM, 2007).

La présente étude se contente d'utiliser les statistiques telles que produites par les différentes institutions et selon les critères implicites qu'elles ont appliquées.

3.2 Effectifs absolus et relatifs globaux et par pays d'accueil : une forte présence féminine

Les données statistiques sur l'émigration des Nigériens vers l'étranger sont très limitées, éparses et incomplètes. Au Niger même, les données fiables sur le phénomène sont rares en ce qui concerne l'émigration globale. En effet, il n'y a aucun ministère ou service qui collecte de manière exhaustive et régulière des informations sur les Nigériens vivant à l'étranger. Les recensements généraux passés de la population n'ont pas été conçus pour mesurer l'émigration internationale. Cependant, quelques institutions nationales, notamment qui relèvent de l'enseignement supérieur, possèdent des statistiques concernant les étudiants nigériens à l'étranger, mais ces données ne sont pas encore désagrégées par sexe. Dans le cadre de la présente étude, les données relatives à la quantification du phénomène ainsi

² Les pays qui en sont membres sont au nombre de 15 : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Conakry, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Nigéria, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo (initialement membre, la Mauritanie s'est retirée depuis plusieurs années).

Notamment les protocoles additionnels suivants: Le protocole additionnel A/SP2/82 du 29 mai 1982 portant code de conduite de citoyenneté de la communauté; Le protocole additionnel A/SP1/7/85 du 06 juillet 1985 portant code de conduite pour l'application du protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement; Le protocole additionnel A/SP1/7/86 du 1^{er} juillet 1986 relatif à l'exécution de la troisième étape (droit de résidence) du protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement; Le protocole additionnel A/SP1/90 du 29 mai 1990 relatif à l'exécution de la troisième étape (droit d'établissement du protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement).

⁴ http://stats.oecd.org.

que de certaines caractéristiques des migrants proviennent de statistiques des pays de destination, disponibles à travers des organismes internationaux ou extérieurs (OCDE, Université de Sussex, etc.).

En termes absolus, l'effectif des émigrants nigériens serait passé de l'ordre de 16 020 dans les années 1960 à près de 500 000 au début des années 2000 (OIM, 2009). En termes relatifs, les émigrants représentaient 0,6% (ou autour de 1%) de la population totale en 1960 contre 3,5% en 2007. L'émigration internationale est donc devenue, au fil des années, un phénomène important motivé notamment par la crise économique prolongée des années 1980 à 2000, l'instabilité politique et sociale (grèves répétitives, années scolaires perturbées), etc. Cependant, l'Afrique de l'Ouest est la principale destination des Nigériens qui se concentrent surtout dans les pays ouest-africains (soit 88%) de la liste des 10 principaux pays du monde où résident des émigrants nigériens. Au total, les pays de la CEDEAO accueillent plus de 89% des émigrés nigériens (OIM, 2009). Malheureusement, ces données ne sont pas présentées ni par sexe ou d'autres caractéristiques socioéconomiques, contrairement aux données de l'OCDE qui, cependant, ne concernent que les pays membres de cette institution.

En 2000, il y a moins de 4 300 Nigériens résidents dans les pays de l'OCDE (tableau 8). Ce chiffre est certainement sous-estimé car des informations sur certains pays ne sont pas disponibles (e.g. Allemagne, qui selon la Banque Mondiale figure au 8ème rang parmi les 10 principaux pays de destination des Nigériens dans le monde). Au sein de cet effectif, la proportion des hommes (57%) dépasse celle des femmes (43%). Le sexe masculin conserve cette supériorité numérique au niveau notamment des principaux pays d'accueil de Nigériens que sont la France, les Etats-Unis, la Belgique et l'Italie.

Tableau 8 : Nigériens (âgés de 15 ans ou plus) résidents dans les pays de l'OCDE par sexe et pays de résidence, *circa* 2000

Daniel de maridanes		Effectifs		% <u>r</u>	oar colon	ine	% par ligne			
Pays de residence	Н	F	Ens.	Н	F	Ens.	Н	F	Ens.	
Belgique	115	77	192	4,2	3,7	4,0	59,9	40,1	100,0	
Canada	95	80	175	3,4	3,9	3,6	54,3	45,7	100,0	
Danemark	3	3	6	0,1	0,1	0,1	50,0	50,0	100,0	
Etats-Unis	689	260	949	25,0	12,5	19,7	72,6	27,4	100,0	
Finlande	0	5	5	0,0	0,2	0,1	0,0	100,0	100,0	
France	1654	1556	3210	60,1	75,0	66,5	51,5	48,5	100,0	
Grèce	48	22	70	1,7	1,1	1,4	68,6	31,4	100,0	
Hongrie	1	0	1	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	
Irlande	6	3	9	0,2	0,1	0,2	66,7	33,3	100,0	
Italie	66	40	106	2,4	1,9	2,2	62,3	37,7	100,0	
Luxembourg	3	3	6	0,1	0,1	0,1	50,0	50,0	100,0	
Norvège	6	0	6	0,2	0,0	0,1	100,0	0,0	100,0	
République Slovaque	1	0	1	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	
République Tchèque	4	1	5	0,1	0,0	0,1	80,0	20,0	100,0	
Suède	25	0	25	0,9	0,0	0,5	100,0	0,0	100,0	
Suisse	38	25	63	1,4	1,2	1,3	60,3	39,7	100,0	
OECD - Total	2754	2075	4829	100,0	100,0	100,0	57,0	43,0	100,0	

Notes: H=Hommes; F=Femmes; ENS=Ensemble

Source: Recensements nationaux et registres de population (dans OCDE.Stat: http://stats.oecd.org).

3.2 Analyse selon les secteurs d'emploi : les émigrantes sont très défavorisées

Par rapport à la situation dans l'emploi des émigrés nigériens dans les pays de l'OCDE, le taux d'activité selon le sexe diffère largement en passant de 74% parmi les hommes à 59% chez les femmes. Le taux de chômage est même plus défavorisant pour les émigrées en atteignant 25% pour les femmes (*vs* 15% chez les hommes) (OCDE.Stat). Enfin, parmi les employées, les femmes occupent principalement des emplois peu qualifiés : en effet, 58% travaillent dans les secteurs de la santé, du travail social, de l'éducation et d'autres services. En général, dans certains secteurs, la proportion des femmes est assez importante : au moins un employé sur trois est une femme dans le secteur de l'immobilier, de la vente des activités commerciales, ainsi que dans celui de l'éducation ; et quelques fois, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. C'est le cas dans le secteur de la santé et du travail social où elles représentent respectivement 54% des effectifs (tableau 9).

Tableau 9 : Nigériens (âgés de 15 ans ou plus) résidents dans les pays de l'OCDE par sexe et secteur d'emploi, circa 2000

D	I	Effectif	S	% p	ar colo	nne	% par ligne		
Pays de residence	Н	F	Ens.	Н	F	Ens.	Н	F	Ens.
Agriculture et pisciculture	5	1	6	0,8	0,5	0,7	83,3	16,7	100,0
Industries	136	14	150	20,5	7,6	17,7	90,7	9,3	100,0
Bâtiments	16	2	18	2,4	1,1	2,1	88,9	11,1	100,0
Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules automobiles, de motocycles et de biens personnels et domestiques	108	26	134	16,3	14,1	15,8	80,6	19,4	100,0
Hôtels et restaurants	90	9	99	13,6	4,9	11,7	90,9	9,1	100,0
Transport, emmagasinage et communication	30	4	34	4,5	2,2	4,0	88,2	11,8	100,0
Intermédiation financière	31	2	33	4,7	1,1	3,9	93,9	6,1	100,0
Immobilier, location et services aux entreprises	47	27	74	7,1	14,7	8,7	63,5	36,5	100,0
Administration publique et défense; services de sécurité	29	5	34	4,4	2,7	4,0	85,3	14,7	100,0
Education	40	19	59	6,0	10,3	7,0	67,8	32,2	100,0
Santé et travail social	37	44	81	5,6	23,9	9,6	45,7	54,3	100,0
Autres services communautaires, sociaux et activités personnelles	83	26	109	12,5	14,1	12,9	76,1	23,9	100,0
Ménages privés employant du personnel	1	4	5	0,2	2,2	0,6	20,0	80,0	100,0
Activités extra-territoriales et organismes	1	0	1	0,2	0,0	0,1	100,0	0,0	100,0
Secteurs d'activités inconnus	9	1	10	1,4	0,5	1,2	90,0	10,0	100,0
Tous les secteurs	663	184	847	100,0	100,0	100,0	78,3	21,7	100,0

Notes: H=Hommes; F=Femmes; ENS=Ensemble

Source: Recensements nationaux et registres de population (dans OCDE.Stat: http://stats.oecd.org).

Conclusion

Malgré les limites des données se rapportant aux migrations internationales vers et surtout hors du Niger, l'étude a permis de faire ressortir des variations et processus intéressants conformément aux questions de départ posées à savoir :

- Comment a évolué la part des femmes et des hommes dans les migrations vers (immigration) et hors (émigration) de ce pays ?
- Comment la physionomie de la migration en fonction du genre a-t-elle évoluée en termes spatiales (pays d'origine et d'accueil, milieu de résidence des migrants au Niger) ?
- Quelles sont les caractéristiques socioéconomiques par sexe des migrants et comment ontelles évoluées ?

Ainsi, au niveau de la population étrangère résidant au Niger de 1988 à 2001, les résultats saillants suivants méritent d'être soulignés :

- l'effectif des femmes est resté très proche de celui des hommes qui toutefois dépasse légèrement 50% ;
- au niveau de certaines provenances géographiques principales des étrangers résidant au Niger (Togo, Ghana et Bénin), les femmes sont devenues numériquement dominantes ;
- les femmes sont devenues progressivement et relativement plus nombreuses que les hommes dans les villes nigériennes du fait notamment des opportunités de travail ;
- bien que toujours défavorisée, la proportion des femmes économiquement actives a augmenté, même si la majorité d'entre elles sont encore sans emploi, et bien que les femmes occupent surtout des emplois informels peu qualifiés (services et travaux manuels) en raison notamment de leur niveau d'instruction peu élevé et qui n'a évolué que pour l'enseignement primaire.

Concernant l'émigration des Nigériens, les données utilisées sont limitées, mais elles montrent également que la proportion des femmes (49%) se rapproche de celle des hommes en France qui est la principale destination de 66% des émigrants nigériens de la zone OCDE. Pour l'ensemble des pays membres, il y a également une forte présence féminine avec une moyenne d'environ 43% de femmes parmi les émigrants originaires du Niger. Cependant, au niveau du marché du travail de cet espace développé, au sein de l'effectif des actifs occupés, les femmes ne représentent que 22%, et elles sont confinées dans des emplois peu qualifiés. En effet, elles dominent à hauteur de 54% le secteur de la santé et du travail social. Ainsi, malgré une forte présence numérique des femmes immigrantes étrangères et émigrantes nigériennes, les hommes sont nettement plus favorisés au niveau du marché du travail. Cependant, la féminisation de l'immigration et de l'émigration internationale est devenue une nouvelle donne indéniable qui, sans doute, se poursuivra au cours des années à venir.

Références bibliographiques

- Bureau Central du Recensement BCR. 2005. *Analyse des résultats définitifs du 3^{ème} RGPH 2001 : Les migrations*, Niamey, MEF, République du Niger.
- Banque Mondiale. 2008. Migration and Remittances, Factbook 2008, Washington.
- Organisation Internationale pour les Migrations OIM. 2007. *Glossaire de la Migration*, N°9, Droit international de la migration.
- Organisation Internationale pour les Migrations OIM. 2009. *Migration au Niger : Profil National 2009*, Genève, Préparé par Issaka Maga Hamidou, consultant national.
- Fonds des Nations Unies pour la Population FNUP. 2006. Etat de la population mondiale. Vers l'espoir : Les femmes et la migration internationale, Fonds des Nations Unies pour la Population, New York, USA.
- Programme des Nations Unies pour le développement PNUD. 2009. Rapport sur le développement humain durable. Lever les barrières : Mobilité et développement humains, New York, PNUD.
- Dianka D. 2007. La migration internationale féminine individuelle à partir du Sénégal vers la France : Le cas des fatou-fatou, Thèse de Doctorat en géographie humaine, Université de Reims Champagne-Ardenne, France.
- Nations Unies. 1998. *Recommandations sur les statistiques des migrations internationales Révision 1*, 1998, DAESNU, Division de la Statistique, Nations Unies.